

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation)1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 90520 déposée le 12-11-2023, M. KUEVI Didier, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à Bagbe-Gare, connu sous le nom de BAGBE-KPEDJI, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DEKOUGBONTO YAOVI et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97524 déposée le 23-02-2022, Mme EKOUE-TOULAN Dede Egnoname, profession : ingénieur biologiste, demeurant à Agbalepedo et domiciliée à Agbalepedo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome AMEDENTA, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de DZAKA, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112120-GL déposée le 02-05-2023, Mme DOGBE Ayawa, profession : coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Adetikopé, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GAYISSA KODJO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112285-GL déposée le 22-05-2023, M. KAWERIDJAO Lelenhaki, profession : agent de douanes, demeurant à Agoè et domicilié à Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 80ca, situé à Legbassito, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de EHE ATISSO KOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112286-GL déposée le 22-05-2023, Mme ADORGLOH Ama épouse HESSOU, profession : consultante, demeurant à Agoè et domiciliée à Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Demakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 61A, au Sud par le lot n° 63, à l'Est par le lot n° 62 et à l'Ouest par une rue de 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112287-GL déposée le 22-05-2023, M. AMOUZOU Diyama Julien, profession : agriculteur, demeurant à Sokode et domicilié à Sokode, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Demakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 830E, au Sud par la voie express de 70m, à l'Est par le lot n° 830A et à l'Ouest par le lot n° 830C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112288-GL déposée le 22-05-2023, M. KOKOU Kokouvi Azoko, profession : géographe, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANAGLI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112289-GL déposée le 22-05-2023, M. ATCHRIMI Kossi Binesi, profession : informaticien, demeurant à ADETIKOPE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité GOMEZ, au Sud et à l'Est par la propriété de FIOVO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112290-GL déposée le 22-05-2023, Mme OYEKAN Nataline Abeni, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 77ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété DJEVI, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par la propriété de MONDRO et à l'Ouest par la propriété de GBATI M.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112291-GL déposée le 22-05-2023, Mme OYEKAN Nataline Abeni, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à Legbassito, connu sous le nom de Madjikipeto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBALANTI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112292-GL déposée le 22-05-2023, Mme AMEGA Yawa Fontchéou épouse ATCHRIMI, profession : commerçante, demeurant à ADETIKOPE et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de FIOVO et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112293-GL déposée le 22-05-2023, Mme OYEKAN Nataline Abeni, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZENOUKPOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112294-GL déposée le 22-05-2023, M. KOUBANEY Yawovi, profession : revendeur, demeurant à Devego et domicilié à Devego, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 63ca, situé à Baguida, connu sous le nom de TAMANYE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 7, au Sud par le lot n° 11, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 8.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112295-GL déposée le 22-05-2023, M. GBADAMASSI Kadiri, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par le lot n° 12, à l'Est par le lot n° 13 et à l'Ouest par le lot n° 11A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112296-GL déposée le 22-05-2023, M. SODOGA Kodjovi Eric, profession : chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de APALOO HOLALI ABRA et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112297-GL déposée le 22-05-2023, M. ZIKPE Yawovi, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BENOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité DJOMAKOU, au Sud par la propriété AMOUZOUVI AKOUEDE, AKOUEDE et EFOEGAN, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par la collectivité AHADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112298-GL déposée le 22-05-2023, Mme TOMETY Ayélé Mawussi, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATANDJI et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112299-GL déposée le 22-05-2023, M. APEATRO Koffi Anoumou, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 96ca, situé à SAGBADO LOGOTE, connu sous le nom de ADELANKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KPOTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112300-GL déposée le 22-05-2023, M. BARRIGAH Daté Jean Baptiste, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TOUDJI BANDJI KOKOU COCO, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112301-GL déposée le 23-05-2023, M. AKOUNONA Kossi, profession : ingénieur génie civil, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 69ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de APEDOKOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1662B, au Sud par les lots n° 1665B et 1664B, à l'Est par les lots n° 1664B et 1663B et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112302-GL déposée le 23-05-2023, Mme LOISEL Corinne Lucrece, profession : responsable de projet bancaire, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de KOULEVO, préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Est par la propriété de ALOGAVI et à l'Ouest par la route KOULEVO de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112303-GL déposée le 23-05-2023, M. LOISEL Elpidio Nicaise, profession : employé A.D.P, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 34ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de KOULEVO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALOGAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112304-GL déposée le 23-05-2023, Mme TCHEKPI Patongagnidou, profession : chef de service technique, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 43ca ,situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HEGBOR et à l'Est par un passage de 6 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112305-GL déposée le 23-05-2023, M. AGLAGO Komla, profession : employé de banque, demeurant à AGOE et domicilié à MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolais, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de ASSIKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBEKO MAWULI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112306-GL déposée le 23-05-2023, M. ATITSO Yao Christophe, profession : pasteur, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à AFLAO TOTSI, connu sous le nom de GBLENKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 32, au Sud par le lot n° 28, à l'Est par le lot n° 31 et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112307-GL déposée le 23-05-2023, M. LEBENDE Nouroudine, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 28ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 292, au Sud par le lot n° 293, à l'Est par le lot n° 291 et à l'Ouest par un passage de 8 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112308-GL déposée le 23-05-2023, Mme VOSSAH Tenin Adjoavi épouse MAGLO, profession : infirmière, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AYASSOU K. ANANI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112309-GL déposée le 23-05-2023, M. GBLOHA Wognon, profession : entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AVEIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE NYIVE KEGUE de 30m, au Sud par le lot n° 1150, à l'est par le lot n° 1152 et à l'Ouest par le lot n° 1148.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112310-GL déposée le 23-05-2023, M. SEGBENA Kossi, profession : ingénieur électromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Lomé AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBANOU FOLLY et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112311-GL déposée le 23-05-2023, M. ASSIH Biguilwé, profession : officier de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDEDZISSO et à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112312-GL déposée le 23-05-2023, M. KPOBIE Tchao Philippe, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Habitat, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADJAKLI et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112313-GL déposée le 23-05-2023, Mme DJIBIRINE Radiatou épouse INOUSSA WAKILOU, profession : sage-femme d'Etat, demeurant à Kara et domiciliée à Dongoyo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SENYAWU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FINOU SODOFIO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112314-GL déposée le 23-05-2023, M. DAGBUI Komi et Mme DAGBUI Afiwoa, profession : chaudronnier et revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 63ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AZOUNGO ALITO KOMLAN, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers DAGBUI ANOUMOU et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112315-GL déposée le 23-05-2023, M. DAGBUI Komi et Mme DAGBUI Afiwoa, profession : chaudronnier et revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 46ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété de HONSU et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers DAGBUI ANOUMOU et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112316-GL déposée le 23-05-2023, M. DAGBUI Komi et Mme DAGBUI Afiwoa, profession : chaudronnier et revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 05ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ABOTSI NOUTSOULE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété de AZOUNGO ALITO KOMLAN.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers DAGBUI ANOUMOU et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112317-GL déposée le 23-05-2023, M. DAGBUI Komi et Mme DAGBUI Afiwoa, profession : chaudronnier et revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 80ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété de DOKODJO AYAO et une rue de 14m, à l'Est par la propriété de AZOUNGO ALITO KOMLAN et à l'Ouest par la propriété de DOKODJO AYAO.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers DAGBUI ANOUMOU et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112318-GL déposée le 23-05-2023, M. DAGBUI Komi et Mme DAGBUI Afiwoa, profession : chaudronnier et revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 52ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété de HOUMBOUNON.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers DAGBUI ANOUMOU et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112319-GL déposée le 23-05-2023, Mme ASSIGNON Afiavi, profession : revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112320-GL déposée le 23-05-2023, M. MESSANVI Koffi Dodzi, profession : analyste financier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ATTISSO K. PETER et à l'Ouest par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112321-GL déposée le 23-05-2023, Monsieur KOBLO Yawo, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à KPOGAN AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 7, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 8B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112322-GL déposée le 23-05-2023, M. FINOU Kokou, profession : employé, demeurant à Lomé et domicilié à ADIGOME AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGNIGBAGNO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112323-GL déposée le 23-05-2023, M. AGLAGO K. Abdou Rachid, profession : géomètre, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZIANKESSE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112324-GL déposée le 23-05-2023, Mme NASSAM Dapou Aïcha, profession : commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de PARBEY KOFFI et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112326-GL déposée le 23-05-2023, Mme AGBOLAN Ablewoa, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété de EFOA, au Sud par une rue existante de 10 m, à l'Est par la propriété de DAGNON et à l'Ouest par la propriété de AFATCHAO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112327-GL déposée le 23-05-2023, Mme DAGNON Ayawavi Essinam, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété EFOA, au Sud par une rue existante de 10m, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété de AGBOLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112328-GL déposée le 23-05-2023, M. KATE Yawotsè Messan, profession : étudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de LOGOSSOU KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ATTALEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112329-GL déposée le 23-05-2023, M. KATE Yawotsè Messan, profession : étudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de SIGBEHOUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, et à l'Est par la propriété de MENSAN AHOSSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112330-GL déposée le 23-05-2023, M. NYAKOKPA Kokou Mawulolo, profession : topographe dessinateur, demeurant à DABARAKONDJI et domicilié à DABARAKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à FIATA ZOGBEGAN, connu sous le nom de AGBLEGANME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ATTIOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112331-GL déposée le 23-05-2023, M. GABIAN Kodjovi Amegnon, profession : maçon carreleur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à AGOE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DADOUFIO et à l'Ouest par une rue de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112332-GL déposée le 23-05-2023, Monsieur AKPLOGAN Adiel Ayodélé, profession : ingénieur informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 13ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LAWSON AKPLAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112333-GL déposée le 23-05-2023, M. SOLINSI Kodjo, profession : employé de société, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SCHYVAGNON KODJO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112334-GL déposée le 23-05-2023, M. GASSOU Pascal Agbenyo K, profession : plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AFLAO LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOGBE GASSOU AMEGAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la réquisition 57288 et la propriété de MYADJIWOLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112335-GL déposée le 23-05-2023, M. AQUITEME Batébéwi Ninga Essohana, profession : retraité, demeurant à Lomé et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 31ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par les lots n° 1444 et 1445, à l'Est par le lot n° 1446C-1447, et à l'Ouest par le lot n° 1446B-1443A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112336-GL déposée le 23-05-2023, M. MABUDU A. Koissivi, profession : peintre dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE LEGBANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1997, au Sud par le lot n° 1994, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1995.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112337-GL déposée le 24-05-2023, M. GOGREY Jean-David, profession : chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SUETO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112338-GL déposée le 24-05-2023, M. GOGREY Jean-David, profession : chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 12cxa, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SIKPA M., au Sud par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété de AKEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112339-GL déposée le 24-05-2023, M. AVOCHINOU Komlan Sedoame, profession : gestionnaire des ressources humaines, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 920A, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par le lot n° 921.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112340-GL déposée le 24-05-2023, Mme YIGAN-KOHOE Ameyo Touna M. épouse AMABLEY, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBANou et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112341-GL déposée le 24-05-2023, M. ATCHOU Koffi Kunalessè, profession : avocat, demeurant à Lomé et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOWOU KPAFOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112342-GL déposée le 24-05-2023, M. IDRISOU Lamatou, profession : secrétaire, demeurant à AGOE et domicilié à BERNARD COPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE AVEYEME, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ATCHON KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112343-GL déposée le 24-05-2023, M. DUNKU Koamivi, profession : vannier, demeurant à Lomé et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SEGBE, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBONYEMISHI, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112344-GL déposée le 24-05-2023, M. DUNKU Koamivi, profession : vannier, demeurant à Lomé et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sagbado Ségbé, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBONYEMISHI et à l'Est par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112345-GL déposée le 24-05-2023, Mme KOUFAM Bama, profession : couturière, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 91ca, situé à SAGBADO SANGUERA, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBONYEMISHI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112346-GL déposée le 24-05-2023, M. AMIVOR Komi, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 23ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBLINKOMEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par le lot n° 3A et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112347-GL déposée le 24-05-2023, Mme ADANDOGO Yawa Aglé Kekeli, profession : sociologue, demeurant à LOME et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à AGOE, connu sous le nom de CAMP FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 207, à l'Est par les lots n° 203 et 204 et à l'Ouest par le lot n° 208.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112348-GL déposée le 24-05-2023, Mme AGBOTA Adjowa épouse GIUSEPPE, profession : ménagère, demeurant à ITALIE et domiciliée à ITALIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de SOKPEKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de PLASSI ABOKA AMENYONA et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112349-GL déposée le 24-05-2023, M. AWAGA Kokou, profession : conducteur d'engins, demeurant à LOME et domicilié à TAMANI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de TAMANYE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la propriété de AGBETIAFA KOMLA et à l'Ouest par la propriété EGNONGLO KOAMIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112350-GL déposée le 24-05-2023, Mme ECCOE-ADUADJE Amélé, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE-CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 65ca, situé à ANEHO KPESSI, connu sous le nom de LOM-NAVA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10 m, au Sud et à l'Est par la propriété de KOUGBAM et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112351 déposée le 24-05-2023, Mme GADEGBEKU Adjoa Sika, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à APEDOKOE GBOMAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca, situé à Lomé Aflao Apedokoè, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGAN et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112353-GL déposée le 24-05-2023, Mme MILLEPIED Amivi Fabienne, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de NUKAFU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue des amendiers de 16m, au Sud par le lot n° 33, à l'Est par le lot n° 21 et à l'Ouest par la rue des semeurs de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112354-GL déposée le 24-05-2023, M. AMADJI Z. Tse-tse, profession : topographe, demeurant à AGOE et domicilié à CAMP FIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AGOE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HONKOU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112355-GL déposée le 24-05-2023, M. PIMIZI Manzamesso, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 47a 92ca, situé à AGBELOUVE BEGBE, connu sous le nom de DADOUKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord par et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DWEGGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112356-GL déposée le 24-05-2023, M. PIMIZI Manzamesso, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 87ca, situé à Davié, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité FIODEZOHOUN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112357-GL déposée le 25-05-2023, M. DEWOKOR Ayao, profession : comptable, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE TOBAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la route de GYMA de 30m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AMEDRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112358-GL déposée le 25-05-2023, M. APELETE Kokouvi Honyéamé, profession : mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Lomé Aflao Akato, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété de KOUMAKO MESSAN, au Sud par la collectivité KOUMAKO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité ANI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à APELETE Kokouvi Honyéamé et AKPOH Akuvi Nadege et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112359-GL déposée le 25-05-2023, Mme ENUSAH Walidatou, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBEVE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112360-GL déposée le 25-05-2023, Mme TANG Minh-Linh Aline, profession : gestionnaire, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 459, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 455 et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112361-GL déposée le 25-05-2023, M. DEFLY Edem Yao, profession : ingénieur informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de GBADEGBE et à l'Ouest par la route LOGOTE LANKOUVI de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112362-GL déposée le 25-05-2023, M. DEFLY Edem Yao, profession : ingénieur informaticien, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété KLIGUE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété de KOUMANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112363-GL déposée le 25-05-2023, M. KOMLAN A. Koffi Adékolé, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé MASSAHOIN, connu sous le nom de MASSAHOIN, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la collectivité BOKO-TSISE, à l'Est par le lot n° 4 et à l'Ouest par une rue projetée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112364-GL déposée le 25-05-2023, Mme FOLLY Ayélé Sitsofe Mawuyoto, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 18ca, situé à NANEGBE, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 275A, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par le lot n° 272.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112365-GL déposée le 25-05-2023, Mme TCHODIE Adjovi Solim, profession : stagiaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NORD DE LA GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots non numérotés et à l'Est par une voie de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112366-GL déposée le 25-05-2023, Mme TCHODIE Adjovi Solim, profession : stagiaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1089, au Sud par le lot n° 1091, à l'Est par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par le lot n° 1079.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112367-GL déposée le 25-05-2023, Mme TCHODIE Adjovi Solim, profession : stagiaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à AFLAO TOTSI, connu sous le nom de TOTSIGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot n° 992, à l'Est par le lot n° 994B et à l'Ouest par le lot n° 994A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112368-GL déposée le 25-05-2023, M. ADJOLOU Bazambade, profession : chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ASSIMADI et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112369-GL déposée le 26-05-2023, M. POUTCHIDI Essozimna, profession : cameraman, demeurant à LOME et domicilié à Kegue, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de TETEKPO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VEDOME, au Sud par une rue non dénommée de 10m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112370-GL déposée le 26-05-2023, M. PLAKOO Kokouvi Macaire, profession : artiste décorateur, demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 68ca, situé à Lomé, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2821, au Sud par les lots n° 2819 et 2804, à l'Est par le boulevard du Zio de 28m et à l'Ouest par le lot n° 2805.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112371-GL déposée le 26-05-2023, M. TESSI Gbébléwou, profession : dépanneur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Gbadago, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Lomé Aflao, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1 et 2, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 5B et à l'Ouest par une réserve administrative.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112372-GL déposée le 26-05-2023, M. ANKOU Dodzi, profession : ingénieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 60ca, situé à Lomé Aflao Wataklassoukopé, connu sous le nom de Wataklassoukopé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 779, au Sud par le lot n° 776, à l'Est par le lot n° 773bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112373-GL déposée le 26-05-2023, Monsieur BANAMALE Gotebta, profession : technicien génie électrique, demeurant à Lomé et domicilié à Wonyome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca, situé à Aflao Sagbado Apedokoe, connu sous le nom de Gbomame, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOMENO et au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112374-GL déposée le 26-05-2023, Mme AKWEI Kale Elom, profession : cadre de banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Akossombo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28 m, au Sud par le lot n° 19, à l'Est par les lots n° 22 et 21 et à l'Ouest par le lot n° 17.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.